

Un grand milieu humide de Mont-Saint-Hilaire protégé à perpétuité

Mont-Saint-Hilaire, 18 janvier 2024 — Le mardi 12 décembre dernier, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et Connexion Nature ont acquis en copropriété un boisé d'une superficie de 8 hectares. Cette acquisition permet de protéger à perpétuité un très grand milieu humide et marque une étape majeure pour le maintien de la connectivité écologique au nord du mont Saint-Hilaire.

Localisée entre l'autoroute 20 et la route 116, la propriété est incluse dans un complexe de milieux humides d'importance dans le territoire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Cette forêt abrite de grandes pruches, des sapins baumier, des pins blancs et une riche variété de plantes. Pour l'œil averti, la forêt abrite notamment deux espèces floristiques à statut précaire, le carex folliculé, et la woodwardie de Virginie, une belle fougère. En plus des plantes et des arbres, on peut y entendre plusieurs oiseaux comme des parulines, des pic-bois, et des rapaces. Or, ce qui caractérise cette propriété est la présence d'un grand milieu humide de 6,2 ha, un marécage arborescent. Les marécages sont des milieux humides qui reposent sur des nappes d'eau souterraine élevées ou qui subissent des inondations au printemps. Certains marécages s'assèchent plusieurs mois par année, mais la végétation qu'on y trouve est typique. Ils jouent un rôle essentiel notamment pour le contrôle des inondations, la filtration de l'eau et l'alimentation des cours d'eau.

La protection des milieux naturels au cœur des préoccupations de Mont-Saint-Hilaire

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est résolument engagée envers la protection et la conservation des milieux naturels du territoire. Consciente de l'importance des milieux naturels d'intérêt du territoire hilairemontais, la Ville en partenariat avec Connexion Nature cumule les efforts afin de protéger le patrimoine naturel à perpétuité. Depuis 20 ans, ce sont plus de 150 hectares de milieux naturels qui ont été protégés à perpétuité sur le territoire de la Ville.

Des partenaires essentiels pour la protection des milieux naturels

En plus de l'investissement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et de l'engagement de Connexion Nature, ce projet a été soutenu par la Fondation de la faune, ainsi que par le [Projet de partenariat pour les milieux naturels \(PPMN\)](#) de Conservation de la nature Canada (CNC), projet pour lequel le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars.

À PROPOS

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

[Mont-Saint-Hilaire](#) est une ville de près de 19 200 citoyens et citoyennes. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

CONNEXION NATURE

[Connexion Nature](#), aussi connu sous le nom de Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, est un organisme de bienfaisance à vocation de conservation, créé en 1972 et représentant désigné (UNESCO) pour le territoire de la Région de biosphère, qui a comme mission de protéger, restaurer et encourager la découverte des milieux naturels de la Région de biosphère du mont Saint-Hilaire et œuvre à créer des collectivités dynamiques, viables et plus naturelles. Depuis vingt ans, Connexion Nature et ses partenaires ont protégé 55 propriétés pour une superficie de plus de 466 hectares de milieux naturels dans la Région de biosphère du mont Saint-Hilaire

PROJET DE PARTENARIAT POUR LES MILIEUX NATURELS (PPMN)

Le [Projet de partenariat pour les milieux naturels \(PPMN\)](#) est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le gouvernement du Québec à Conservation de la nature Canada. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives de conservation volontaire en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA (CNC)

[Conservation de la nature Canada \(CNC\)](#) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour

conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un mode prospère.

RENSEIGNEMENTS

Ludyvine Millien

Responsable de la protection des milieux naturels et de la biodiversité

Courriel : ludyvine@connexionnature.org

Téléphone : 450-909-0815